

INTRODUCTION

OLGA INKOVA et PASCALE HADERMANN

De nos jours, la notion de *corrélation* témoigne d'un regain d'intérêt dans les recherches sur la phrase complexe, aussi bien pour la description de la syntaxe que de la sémantique de la corrélation¹. A la fréquence du terme, il faut ajouter la fluidité de ses emplois. Une rapide consultation des dictionnaires permet déjà de se rendre compte de son élasticité et donc de ses multiples réalisations en langue; rares sont les dictionnaires spécialisés qui lui consacrent une entrée². Quelques aspects intéressants se dégagent cependant des définitions de corrélation proposées dans les deux dictionnaires de référence (*Le Grand Robert* et le *TLFi*):

- la corrélation est toujours une relation entre deux membres dits « corrélatés »;
- ce rapport est réciproque, mutuel, ce qui permet de parler de la dépendance ou de l'interdépendance entre deux événements, deux phénomènes décrits;
- cette relation est établie par des marqueurs corrélatifs présentant souvent une valeur de variable; cf. « Rapport existant entre deux phénomènes qui varient en fonction l'un de l'autre » (*Le Grand Robert*);
- la corrélation peut véhiculer différents types de relations logiques, par exemple, celles d'opposition, de concomitance, de covariation ou encore d'implication.

¹ Les numéros thématiques de *Faits de langues* (28, 2006) et de *Langages* (174, 2009), ainsi que les deux volumes des Actes du colloque neuchâtelois sur *La parataxe* (Béguelin, Avanzi & Corninboeuf, 2010) l'attestent.

² Marouzeau (1961, s.v. Corrélatif) ou Trask (1993, s.v. Correlative) préfèrent définir l'adjectif *corrélatif* plutôt que le nom *Corrélation*. Pour l'histoire du terme dans la tradition grammaticale française, cf. Mignon 2009.

Force est de constater que, pour arriver à un portrait de ce que pourrait ou devrait être la corrélation en langue, une approche multifactorielle s'impose :

- une analyse syntaxique permettra d'examiner la nature du rapport entre les deux parties de la structure corrélatrice et le niveau auquel il se situe ;
- une analyse morphologique se penchera sur les termes corrélatifs, c'est-à-dire les marqueurs qui servent à indiquer une relation entre les deux membres de la phrase ;
- une analyse sémantique détaillera les effets de sens engendrés par la corrélation.

Cette approche multifactorielle doit également être ^{combinée} ~~conjugée~~ à une approche multilingue, car la notion de corrélation se retrouve dans des descriptions de langues variées avec des systèmes tantôt similaires, tantôt très divergents. La comparaison des traits inhérents aux structures dites corrélatives dans des langues telles que le latin, le russe, le hindi, l'allemand, l'italien, l'anglais et le français permet de voir dans quelle mesure il se dégage une certaine unité parmi ces traits.

Dans les lignes qui suivent nous présenterons les études réunies dans ce volume, en mettant en évidence la nécessité DE L'APPROCHE MULTIFACTORIELLE et en détaillant davantage les niveaux en jeu.

1. ANALYSE MORPHOLOGIQUE – LES MARQUEURS CORRÉLATIFS

Ce qui distingue les constructions corrélatives des autres, c'est la présence de DEUX MORPHÈMES, souvent apparentés, qui introduisent chacun une des deux parties de la structure corrélatrice. Ainsi, il est devenu traditionnel, à la suite de Minard (1936) et Haudry (1973), de distinguer des diptyques normaux avec *marqueurs non-différenciés* (type *plus il mange, plus il maigrit* ou *tel père, tel fils* en français ; ce type est très rare en latin et n'existe pas en russe), des diptyques normaux avec *marqueurs différenciés* (type latin *qualis pater, talis filius* ou *quot homines, tot sententiae* ; français *pour autant que... pour autant...*) et

enfin des *diptyques inverses* (type *Tam ego homo sum quam tu, je suis autant homme que toi*).

L'ancienneté de ce système à double marquage ne fait pas de doute : déjà en sanscrit, il existait des diptyques avec pour premier élément une forme RELATIVE et pour second élément un morphème « résomptif » : « le résomptif est L'ANAPHORIQUE dans un système dont le propre est de représenter une variable » (cf. Annie Montaut). Au départ donc, la corrélation réside fondamentalement dans l'établissement des relations de corréférence qui lient la subordonnée et la principale. La corrélation impose également que les corrélateurs exercent une fonction syntaxique dans la principale et la subordonnée.

Il va de soi que ce genre de structures, avec une proforme relative corrélat d'un constituant anaphorique, n'est pas attesté tel quel dans toutes les langues du monde. Si les structures corrélatives de l'italien ou du russe sont très proches de celles du latin, en français moderne, où le marquage syntaxique et morphologique de la corrélation a perdu du terrain, il est devenu très difficile d'en trouver des occurrences (Gilles Corminboeuf, Claude Muller et Injoo Choi-Jonin). Ceci ne veut cependant pas dire que la corrélation est absente du système français, à condition bien sûr qu'on la cherche ailleurs et que l'on accepte qu'elle puisse se réaliser par D'AUTRES MOYENS MORPHOLOGIQUES QUI SONT INTERDÉPENDANTS, comme l'a proposé en son temps dans un travail pionnier Suzanne Allaire (1982). C'est ainsi que la notion de corrélation s'ouvre au domaine de la morphologie verbale (les phrases avec deux conditionnels juxtaposés) ou à ces séquences semi-rigides comme *Entrer, il est entré* ou *Per essere carina, è carina*, également sans marques corrélatives, mais qui présentent un lien d'interdépendance important au niveau morphosyntaxique et lexical, ce qui en fait une unité bipartite (Laura Baranzini).

Comment peut-on alors identifier des marqueurs corrélatifs qui peuvent être aussi bien des « subordonnants » (les pronoms relatifs), des « coordonnants » (*ou... ou...*) ou encore des « connecteurs » du type *non seulement... mais* ? Si l'on retient comme trait distinctif de la corrélation la corréférence des marqueurs – et là, la situation se complique par le fait que dans nombre de structures corrélatives le corrélat anaphorique n'est que rarement obligatoire (cf. Martine Dalmas pour l'allemand, Emilio Manzotti pour l'italien et Olga Inkova pour le russe) –, une bonne, voire la majeure partie si l'on appréhende la corrélation dans un sens large, des structures réputées corrélatives resteront en dehors du champ d'analyse.

suite des processus de simplification ou de redistribution des marqueurs à l'intérieur de la phrase complexe, à la création de dépendances unilatérales, telles que nous les connaissons dans le cas de la subordination ?

2.2. La subordination

Quoi qu'il en soit, dans les grammaires des langues classiques et en grammaire comparée, la corrélation désigne un type particulier de subordination, un DIPTYQUE fondé sur le couplage de marqueurs, de termes 'corrélatifs', qui étaient à l'origine des pronoms relatifs et démonstratifs (en effet, la périphrase en anglais que propose Trask 1993 le montre bien *which one... that one*). De même, en latin et en russe, la phrase corrélatrice est analysée comme l'association d'une principale et d'une subordonnée, ces deux propositions étant attestées dans les deux ordres possibles comme le montrent, respectivement, Michèle Fruyt et Olga Inkova. Il est donc intéressant de s'interroger sur la pertinence de l'ordre subordonnée/principale (diptyque classique) vs l'ordre principale / subordonnée (diptyque inversé) et nous référons ici à des descriptions qui réservent le terme « corrélation » uniquement au 'diptyque classique' (Sylvie Mellet), c'est-à-dire aux phrases avec une subordonnée antéposée, et cela malgré le fait que dans nombre de langues les marqueurs restent les mêmes dans les deux structures.

Pour ce qui est du français, les descriptions ne semblent pas non plus unanimes. Alors que la plupart des auteurs, parmi lesquels Claude Muller, s'accordent pour dire que les comparatives à particule (*que*) sont essentiellement des corrélations asymétriques (il y a toujours une principale et une subordonnée dans les constructions phrastiques) soit entre propositions, avec des relations coréférentielles complexes, soit entre termes non propositionnels avec mise en facteur commun du prédicat, les descriptions des comparatives isomorphes (ex. *plus ... plus ...*), comme les appellent Pascale Hadermann *et alii*, se prêtent à plus de discussion : tantôt elles sont rangées du côté de la coordination, tantôt elles sont classées sous la rubrique subordination, ou encore on choisit une voie médiane, en parlant de coordination syntaxique malgré une subordination sémantique.

Cela amène Sylvie Mellet à considérer la corrélation comme un FAIT ÉNONCIATIF qui connaît trois modes de réalisations (selon le type de marqueur) : la coordination qui se caractérise par un non-enchâssement et une non-dépendance, la co-subordination avec une dépendance sans

3.2. Effets de sens liés à la connexion de deux entités (ou plus)

Si l'opération d'identification peut être retenue comme l'un des traits définitoires de la corrélation pour un grand nombre de structures dites corrélatives, il semble – et Olga Inkova le montre bien pour le russe – que la visée communicative des corrélatives ne se limite pas à cette opération d'identification, mais se double de l'expression d'une relation soit d'IDENTITÉ, soit d'ANALOGIE, soit d'IMPLICATION. Tout comme Michèle Fruyt, Annie Montaut et d'autres encore, nous sommes d'avis que ces relations pourraient découler d'une part du fait que les corrélateurs s'interprètent toujours au niveau propositionnel, d'autre part de la THÉMATISATION qui affecte la première partie de la structure corrélatrice («protase») : la subordonnée en position initiale peut servir de support informatif à la proposition régissante qui suit, et qui sert, de son côté, d'apport informatif (Michèle Fruyt). La même structure informationnelle caractérise en effet, selon Arsenijevič (2009), les conditionnelles. En plus, les corrélatives fonctionnent souvent en bloc, en une «unique prédication-énonciation» (Emilio Manzotti), souvent à fonction argumentative. Leur unité sémantique et syntaxique est ainsi assurée par rapport à un troisième terme : un certain critère ou un point de vue (Olga Inkova).

Si l'on parle de relations sémantiques que peuvent véhiculer les structures corrélatives, il est extrêmement intéressant de confronter les structures corrélatives à d'autres, proches mais pas tout à fait identiques. Ainsi, si l'on compare les phrases italiennes :

Come lui ha trattato noi, così noi tratteremo lui

◀ 'Comme lui nous a traités, ainsi nous allons le traiter lui'

Lo tratteremo come ha trattato noi

Come lui ha trattato noi, allo stesso modo noi tratteremo lui

Lo tratteremo così come ha trattato noi

Così come lui ha trattato noi, allo stesso modo noi tratteremo lui

Così come lui ha trattato noi, così noi tratteremo lui

on constate que les marqueurs corrélés sont plus contraignants quant à la structure rythmique, sémantique, syntaxique et informationnelle de l'énoncé qui les accueille que les marqueurs 'simples'. En effet, si les marqueurs anaphoriques ne sont que rarement, voire jamais obligatoires, en revanche, leur introduction dans la phrase n'est pas toujours aisée et aboutit souvent à un énoncé agrammatical. Si l'on choisit une structure corrélatrice, à quelles fins le fait-on (Emilio Manzotti, Martine Dalmas)?

pas très clair
avoir moi ?
l'exemple ?

premierement
deuxiement
par

Ce type d'analyse nous fait réfléchir à deux autres aspects de la corrélation : la présence explicite dans la phrase du deuxième corrélateur qui apparaît tantôt comme obligatoire, tantôt comme facultative, tantôt même à exclure, ~~ainsi que~~ la variabilité de sa forme, sujet traité Frédéric Gachet pour les constructions à télescopage temporel en français. Ces constructions, on le sait bien, fournissent – grâce à leurs réalisations syntaxiques très différentes – un terrain d'observation privilégié pour qui s'interroge sur la notion de corrélation.

4. SYNTHÈSE

De ce qui précède, nous déduisons comme critères récurrents, voire incontestés de la corrélation :

1. la présence de « couples » lexicaux (à partir de séries de type proforme – anaphorique);
2. la portée propositionnelle des marqueurs;
le marquage prosodique; →
3. la co-dépendance, ou 'solidarité', syntaxique, sémantique et énonciative des membres de la structure corrélatrice;
4. le premier terme des structures corrélatives interprété comme topique/ thème/ support informatif.

Mais ces critères engendrent tout de même quelques questionnements :

1. que faire des séries de plus de deux corrélateurs? faut-il toujours une binarité pour les marqueurs? et, au contraire, comment traiter les structures où le deuxième élément est considéré comme 'facultatif' et peut être omis: que changerait sa (ré-)introduction?
2. la présence d'un élément à valeur indéfinie qui nécessite une opération d'identification?
3. faut-il un élément anaphorisant dans la construction?
4. quelles sont les relations de la co-dépendance face à la coordination, la subordination, la co-subordination?
5. comment traiter les structures dites 'réversibles', les phrases avec l'ordre subordonnée/principale et principale/subordonnée n'ayant pas les mêmes propriétés sémantiques et syntaxiques?

6. la thématisation permettrait-elle d'élargir l'opérationnalité du concept de corrélation tel que défini pour les langues classiques?

Autant de questions auxquelles les contributions à cet ouvrage collectif cherchent à apporter une réponse.

Le volume est organisé en quatre parties thématiques. La première «De la co-relation à la corrélation» est consacrée aux questions plus générales portant sur une possible définition de la corrélation et de ses traits distinctifs. Elle réunit les études de Claude Muller sur la corrélation dans les comparatives analysées d'un point de vue typologique, de Gilles Corminboeuf ^{sur les} consacrée aux structures de rection manifestées dans les constructions réputées relever de la corrélation / celle d'Injoo Choi-Jonin qui insiste sur l'approche multidimensionnelle (morphologique, sémantique, syntaxique et discursive) de la corrélation et de Sylvie Mellet qui ~~elle~~ propose de fonder énonciativement l'unité des phénomènes de corrélation.

Dans la deuxième partie «Corrélation morphosyntaxique», le lecteur trouvera trois études qui donnent chacune un panorama de ce qui peut/ pourrait/ devrait être considéré comme relevant de la corrélation en latin (Michèle Fruyt), en russe (Olga Inkova) et en hindi moderne (Annie Montaut), trois langues où la corrélation peut être comprise de manière 'classique', c'est-à-dire telle qu'on la connaît par les travaux des comparatistes.

La troisième partie traite des structures dites isomorphes. François Mouret réfléchit sur la définition de la notion de «corrélateur» à partir du fonctionnement des conjonctions de coordination sérielles, Pascale Hadermann, Michel Pierrard, Audrey Roig & Dan Van Raemdonck examinent la structure en *plus... plus* par le biais d'une étude focalisée sur les propriétés des marqueurs de liaison, alors que Bert Cappelle analyse la même construction, «que plus on l'étudie, plus on se pose de questions», en anglais.

La quatrième – et la dernière partie – de l'ouvrage porte sur les phénomènes 'limitrophes' de la corrélation. Emilio Manzotti confronte les comparaisons d'analogie italiennes dans ses différentes réalisations morphosyntaxiques (corrélatives, non-corrélatives et «presque corrélatives») et les interprétations auxquelles elles donnent accès. Martine

Dalmas s'intéresse au rôle des corrélats allemands dans la structure informationnelle de l'énoncé, en prêtant une attention particulière aux cas où le corrélat est facultatif. Frédéric Gachet passe en revue les très ~~variées~~ constructions à télescopage temporel en français afin de ~~définir~~ *de terminer* dans quelle mesure il est légitime d'accorder à toutes ces structures le statut de corrélation et, si oui, sur ~~la~~ base de quel élément unificateur. L'étude de Laura Baranzini, qui clôt le volume, s'interroge sur les propriétés morphosyntaxiques et lexicales des séquences bipartites du type *Studiare, studia* qui se caractérisent par une dynamique interne partiellement prévisible et très contraignante, pouvant être définie en termes de co-dépendance.

Nous espérons que les comparaisons intralinguistique et extralinguistique ~~finiront par donner~~ *donneront* une idée plus claire de la corrélation, de ses traits définitoires, de ses champs d'application, de ses valeurs de base, de ses effets de sens, ainsi que de ses constructions voisines, telles que les « balancements binaires » ou ~~structures~~ *les* semi-figées.

Pour terminer, nous tenons à remercier les experts externes et internes Kirsten Adamzik, Marie-José Béguelin, Alessandra Bertocchi, Emilio Manzotti, Mirka Maraldi, François Mouret, Michel Pierrard, Dan Van Raemdonck, Luciano Zampese: leur relecture attentive a permis d'améliorer certaines parties de l'ouvrage. Nos remerciements vont également au Fonds de la recherche flamand (FWO-Flanders), au Fonds national suisse de la recherche scientifique, à la Faculté des Lettres et à la Commission administrative de l'Université de Genève. Leur soutien nous a permis de nous réunir avec certains de nos auteurs à Genève pour un colloque enrichissant.